

DECLARATION

ENVIRONNEMENTALE et SANITAIRE

CONFORME A LA NORME NF P 01-010
DU
REVETEMENT MURAL PVC MOUSSE

Edition Juin 2013

Cette déclaration est présentée selon le modèle de Fiche de Déclaration
Environnementale et Sanitaire validé par l'AIMCC (FDES Version 2005)

PLAN

INTRODUCTION.....	3
GUIDE DE LECTURE.....	4
1. CARACTERISATION DU PRODUIT SELON NF P 01-010 § 4.3.....	5
1.1 Définition de l'Unité Fonctionnelle (UF)	5
1.2 Masses et données de base pour le calcul de l'unité fonctionnelle (UF)	5
2. DONNEES D'INVENTAIRE ET AUTRES DONNEES SELON NF P 01-010 § 5 ET COMMENTAIRES RELATIFS AUX EFFETS ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES DU PRODUIT SELON NF P 01-010 § 4.7.2.....	6
2.1 Consommation des ressources naturelles (NF P 01-010 § 5.1)	6
2.2 Emissions dans l'air, l'eau et le sol (NF P 01-010 § 5.2).....	11
2.3 Production de déchets (NF P 01-010 § 5.3)	14
3. IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX REPRESENTATIFS DES PRODUITS DE CONSTRUCTION SELON NF P 01-010 § 6.....	16
4. CONTRIBUTION DU PRODUIT A L'EVALUATION DES RISQUES SANITAIRES ET DE LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DU BATIMENT SELON NF P 01-010 § 7.....	17
4.1 Informations utiles à l'évaluation des risques sanitaires (NF P 01-010 § 7.2)	18
4.2 Contribution du produit au confort (NF P 01-010 § 7.3)	18
5. AUTRES CONTRIBUTIONS DU PRODUIT NOTAMMENT PAR RAPPORT A DES PREOCCUPATIONS D'ECOGESTION DU BATIMENT, D'ECONOMIE ET DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE GLOBALE.....	19
5.1 Ecogestion du bâtiment.....	19
5.2 Préoccupation économique	19
5.3 Politique environnementale globale.....	19
6. ANNEXE : CARATERISATION DES DONNEES POUR LE CALCUL DE L'INVENTAIRE DE CYCLE DE VIE.....	20
6.1 Définition du système ACV.....	20
6.2 Sources de données	21
6.3 Traçabilité	22

INTRODUCTION

Le cadre utilisé pour la présentation de la déclaration environnementale et sanitaire du revêtement mural PVC mousse est la Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire élaborée par l'AIMCC (FDES version 2005).

Cette fiche constitue un cadre adapté à la présentation des caractéristiques environnementales et sanitaires des produits de construction conformément aux exigences de la norme NF P 01-010 et à la fourniture de commentaires et d'informations complémentaires utiles dans le respect de l'esprit de cette norme en matière de sincérité et de transparence (NF P 01-010 § 4.2).

Un rapport d'accompagnement de la déclaration a été établi, il peut être consulté, sous accord de confidentialité, au siège du SFEC.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations ainsi fournies devra au minimum être constamment accompagnée de la référence complète de la déclaration d'origine : « titre complet, date d'édition, adresse de l'émetteur » qui pourra remettre un exemplaire authentique.

Producteur des données (NF P 01-010 § 4)

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies selon la norme NF P 01-010 § 4.6 et sous la responsabilité des fabricants de revêtements muraux en PVC mousse : MURASPEC BUFLON SOLUTIONS DECORATIVES et TARKETT (industriels, membres du SFEC).

Cette déclaration, initiée en France en 2006 par les industriels membres du SFEC, était la première publication de données environnementales et sanitaires pour des revêtements muraux PVC mousse. Les données ayant servi à l'élaboration de cette déclaration demeurent inchangées en juin 2013.

Contacts : - les industriels listés ci-dessus
- info@sfec-services.org

GUIDE DE LECTURE

- Cette Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire présente les résultats d'impacts environnementaux pour les revêtements muraux PVC mousse pour les durées de vie de 5, 10 et 15 ans. Le choix est laissé au prescripteur d'opter pour une de ces trois durées de vie en fonction du lieu où sera posé le revêtement. Ces durées correspondent à des situations courantes rencontrées dans la construction selon que les revêtements muraux participent ou non à la décoration selon les tendances de la mode, ou sont mis en place sur des cloisons ou murs fonctionnels avec peu de renouvellement.
- La déclaration environnementale et sanitaire « version complète » contient, au chapitre 3, les impacts environnementaux représentatifs des produits de construction selon NF P01-010 §6 pour les 3 DVT de 5, 10 et 15 ans ; elle contient par ailleurs les tableaux détaillés des données d'inventaire du cycle de vie pour une DVT moyenne de 10 ans.
Si des experts souhaitent examiner les tableaux détaillés des données d'inventaire pour les DVT de 5 ou 15 ans, ceux-ci sont disponibles dans les annexes du rapport d'accompagnement, dans le cadre d'une consultation avec convention de confidentialité.

1 Caractérisation du produit selon NF P01-010 § 4.3

1.1 Définition de l'Unité Fonctionnelle (UF)

1 mètre carré de revêtement mural PVC mousse répondant à la norme EN 259 (*) installé selon les règles de l'art dans le but de couvrir et donner du confort à un mur ou une cloison sur une période d'un an sur la base d'une durée de vie typique de 5, 10, 15, ans.

Les données environnementales sont celles d'un produit moyen représentatif des revêtements muraux PVC mousse distribués en France.

Le produit posé inclus le revêtement mural (poids humide des constituants), la colle pour la pose du revêtement sur son support ainsi que les emballages de distribution.

Le taux de chutes lors de la mise en œuvre est fourni pour chacune des FDES.

Les conditions de l'entretien, nettoyage humide, du revêtement y sont intégrées ainsi que la fin de vie.

(*) NF EN 259 : Revêtements muraux en rouleaux — Revêtements muraux à usage intense —
Partie 1 : Spécifications
Partie 2 : Détermination de la résistance à l'impact
NF EN 12956 : Méthodes d'essais pour les revêtements muraux.

1.2 Masses et données de base pour le calcul de l'unité fonctionnelle (UF)

Quantité de produit, d'emballage de distribution et de produits complémentaires contenue dans l'UF : 978 g.

- Produit : 675 g / UF
- Emballage de distribution : 61 g / UF
- Colle pour pose : 199 g/m² posé
- Chute à la pose : 43 g/m² posé

PRODUIT ET EMBALLAGE (en g)	Par annuité pour une DVT de :			Pour la DVT :
	5	10	15	
Revêtement Mural PVC Mousse	135	67	45	675
Papier	1.18	0.59	0.39	5.9
Carton	8.90	4.45	2.97	44.5
Film Polyéthylène	1.51	0.75	0.50	7.5
Bois	0.75	0.38	0.25	3.8
Colle vinylique aqueuse	40	20	13	199
Taux de chute à la pose	6.70%			
Détergent (ml)	0.6			3 - 6 - 9

Ces données sont fournies selon la bonne foi des fabricants de revêtements muraux PVC mousse, puis sont moyennées et pondérées par les ventes France en m² de chacun.

2 Données d'inventaire et autres données selon NF P01-010 § 5 et commentaires relatifs aux effets environnementaux et sanitaires du produit selon NF P 01-010 § 4.7.2

Les données d'inventaire de cycle de vie qui sont présentées ci-après ont été calculées pour l'unité fonctionnelle définie en 1.1 et 1.2

2.1 Consommation des ressources naturelles (NF P 01-010 § 5.1)

2.1.1 Consommation de ressources naturelles énergétiques et indicateurs énergétiques (NF P 01-010 § 5.1.1)

Note : voir le tableau ci-après pour la DVT de 10 ans.

Flux	Unités	Prod.	Transport	Mise en œuvre	Vie en Œuvre	Fin de vie	Total Cycle de Vie DVT	
							pour un an	pour DVT
Consommation de ressources énergétiques								
Bois	kg	2.2E-03		6.2E-06	1.0E-07	-4.3E-07	2.3E-03	2.3E-02
(r) Charbon	kg	2.3E-02	4.1E-07	1.3E-03	2.8E-05	-1.3E-04	2.4E-02	2.4E-01
(r) Lignite	kg	2.5E-03	2.1E-08	4.9E-06	6.5E-08	3.9E-07	2.5E-03	2.5E-02
(r) Gaz Naturel	kg	5.8E-02	1.0E-05	2.5E-03	5.6E-05	-4.7E-05	6.0E-02	6.0E-01
(r) Pétrole	kg	3.9E-02	4.4E-04	3.1E-03	6.2E-05	-6.8E-05	4.2E-02	4.2E-01
(r) Uranium (U)	kg	4.5E-06		6.3E-08			4.6E-06	4.6E-05
Indicateurs énergétiques								
Energie Primaire Totale	MJ	6.5E+00	1.9E-02	3.2E-01	6.5E-03	-8.4E-03	6.9E+00	6.9E+01
Energie Renouvelable	MJ	2.4E-01	7.3E-06	2.8E-02	1.6E-04	-2.1E-04	2.7E-01	2.7E+00
Energie Non Renouvelable	MJ	6.3E+00	1.9E-02	2.9E-01	6.3E-03	-8.2E-03	6.6E+00	6.6E+01
Energie Procédé	MJ	4.8E+00	1.9E-02	1.6E-01	4.4E-03	7.3E-03	5.0E+00	5.0E+01
Energie Matière	MJ	1.8E+00	6.5E-08	1.6E-01	2.1E-03	-1.6E-02	1.9E+00	1.9E+01
Electricité	kWh	2.3E-01	1.4E-05	1.3E-02	2.3E-04	5.5E-05	2.4E-01	2.4E+00
Consommation de ressources énergétiques : total	kg	1.2E-01	4.5E-04	6.9E-03	1.5E-04	-2.4E-04	1.3E-01	1.3E+00

Commentaires relatifs à la consommation de ressources naturelles énergétiques et aux indicateurs énergétiques :

- Le choix des modèles de production d'énergie est donné de manière commune pour tous les produits de construction par le fascicule de documentation FD P 01-015 qui reproduit les données d'ICV des énergies en France et en Europe ainsi que la partie énergie du transport, et précise les règles d'utilisation de ces données.
- Les indicateurs énergétiques doivent être utilisés avec précaution car ils additionnent des énergies d'origines différentes qui n'ont pas les mêmes impacts environnementaux (se référer de préférence aux flux élémentaires).
- Pour une durée de vie de 10 ans, la consommation d'énergie totale du revêtement mural est due à 96 % à la phase de production pour laquelle 1/3 de l'énergie est dû aux polymères, 1/3 aux autres matières premières, et 1/3 à la phase de fabrication du revêtement mural. Les autres phases du cycle de vie sont négligeables puisqu'elles représentent ensemble 4% de la consommation totale d'énergie consommée.
- Le nettoyage des revêtements muraux se fait une fois à la mise en service et en moyenne 1 fois tous les 5 ans sous la forme d'un nettoyage à l'eau avec détergent.
- Les éventuelles valeurs négatives en fin de vie traduisent les économies liées à la part de valorisation énergétique lors de l'incinération.

2.1.2 Consommation de ressources naturelles non énergétiques (NF P 01-010 § 5.1.2)

Note : voir le tableau ci-après pour la DVT de 10 ans.

Flux	Unités	Prod.	Transport	Mise en œuvre	Vie en Œuvre	Fin de vie	Total Cycle de Vie DVT	
							pour un an	pour DVT
Consommation de ressources non énergétiques								
(r) Antimoine (Sb)	kg	2.7E-03					2.7E-03	2.7E-02
(r) Argent (Ag)	kg							
(r) Argile	kg	9.1E-05	1.9E-08	1.2E-06	2.2E-08	1.1E-05	1.0E-04	1.0E-03
(r) Arsenic (As)	kg							
(r) Basalte	kg					1.7E-07	1.7E-07	1.7E-06
(r) Bauxite (Al ₂ O ₃)	kg	1.1E-03	1.3E-08	1.2E-07		-2.1E-05	1.1E-03	1.1E-02
(r) Bentonite	kg	6.7E-06		3.2E-07			7.0E-06	7.0E-05
(r) Bismuth (Bi)	kg							
(r) Bore (B)	kg							
(r) Cadmium (Cd)	kg							
(r) Calcaire (CaCO ₃)	kg	1.4E-02	1.2E-07	3.0E-03	1.9E-07	9.2E-05	1.7E-02	1.7E-01
(r) Carbonate de Sodium (Na ₂ CO ₃)	kg							
(r) Chlorure de Sodium (NaCl)	kg	3.0E-02	5.9E-08	3.3E-06	5.9E-06	3.7E-07	3.0E-02	3.0E-01
(r) Chrome (Cr)	kg	4.1E-06					4.1E-06	4.1E-05
(r) Cobalt (Co)	kg							
(r) Cuivre (Cu)	kg	3.3E-05				2.8E-08	3.3E-05	3.3E-04
(r) Dolomie (CaCO ₃ .MgCO ₃)	kg	1.9E-07				-5.9E-07	-3.9E-07	-3.9E-06
(r) Etain (Sn)	kg							
(r) Feldspath	kg							3.9E-08
(r) Fer (Fe)	kg	4.9E-04	4.3E-08	5.3E-06	1.1E-07	-5.5E-05	4.4E-04	4.4E-03
(r) Fluorspar (CaF ₂)	kg	1.1E-07					1.1E-07	1.1E-06
(r) Gravier	kg	6.6E-05	3.2E-07	5.1E-06	7.6E-08	-3.3E-04	-2.6E-04	-2.6E-03
(r) Gypse	kg	7.8E-07		5.6E-08		1.9E-06	2.7E-06	2.7E-05
(r) Lithium (Li)	kg							
(r) Kaolin (Al ₂ O ₃ .2SiO ₂ .2H ₂ O)	kg	3.2E-04					3.2E-04	3.2E-03
(r) Magnésium (Mg)	kg							
(r) Manganèse (Mn)	kg							4.5E-08
(r) Mercure (Hg)	kg							
(r) Molybdène (Mo)	kg							
(r) Nickel (Ni)	kg							6.5E-08
(r) Or (Au)	kg							
(r) Palladium (Pd)	kg							
(r) Perlite (SiO ₂)	kg	3.0E-03					3.0E-03	3.0E-02
(r) Platine (Pt)	kg							
(r) Plomb (Pb)	kg	2.7E-05					2.7E-05	2.7E-04
(r) Potassium Chloride (KCl)	kg	1.3E-04		5.9E-05			1.9E-04	1.9E-03
(r) Rhodium (Rh)	kg							
(r) Rutile (TiO ₂)	kg							
(r) Sable	kg	8.0E-05		1.0E-06	1.7E-08	4.0E-05	1.2E-04	1.2E-03
(r) Soufre (S)	kg	1.5E-03		5.0E-07	4.0E-06		1.5E-03	1.5E-02
(r) Sulfate de Baryum (BaSO ₄)	kg	3.0E-04	1.3E-08	1.4E-06	3.2E-08	-7.7E-08	3.0E-04	3.0E-03
(r) Titane (Ti)	kg	5.1E-04					5.1E-04	5.1E-03
(r) Tungstène (W)	kg							
(r) Vanadium (V)	kg							
(r) Zinc (Zn)	kg	8.9E-05					8.9E-05	8.9E-04
(r) Zirconium (Zr, minéral)	kg							
Huile de lin	kg							
Jute	kg							
Liège	kg							
Autres ressources minières (total)	kg	9.4E-05	2.1E-08	3.2E-03	5.2E-08	-1.2E-07	3.3E-03	3.3E-02
Autres matières premières végétales	kg	4.6E-04		1.5E-05			4.7E-04	4.7E-03
Autres matières premières animales	kg							
Produits intermédiaires non remontés (total)	kg	2.0E-03	6.9E-07	1.2E-04	5.3E-05	1.7E-05	2.2E-03	2.2E-02

Commentaires relatifs à la consommation de ressources naturelles non énergétiques :

- La matière première principale est le PVC (44% du poids du revêtement mural) et provient pour 57% du sel (NaCl) considéré disponible sans limite dans les mers ;
- Les autres matières premières principales sont : les plastifiants (23%), les charges minérales (18%), les supports ou armatures du produit (4%), à base de fibres de verre ou de polyester, les colorations et protection de surface (5%). L'ensemble des autres composants (stabilisants, diluant, agent moussant, fongicide) représente 6%.
- Des informations complémentaires sur les matières premières utilisées sont fournies dans le rapport d'accompagnement associé à cette FDES
- La règle imposant 98% de qualité de modélisation (norme NF P 01-010) est respectée. La qualité de modélisation se calcule au niveau de l'inventaire et prend en compte les produits contenus dans l'UF.
- Les flux omis hormis ceux que prévoit la norme sont des flux que l'on n'a pu prendre en compte dans la modélisation du système car il n'existait aucune étude d'inventaire de cycle de vie disponible les concernant, et que le fabricant de substance en question n'a pas renvoyé le questionnaire de renseignements envoyé par le SFEC, ne l'a retourné rempli que très partiellement ou avec des données non exploitables. Plusieurs justifications nous ont été fournies mais quelques unes semblent récurrentes comme :
 - certaines substances sont synthétisées à partir de nombreux intermédiaires eux-mêmes synthétisés à partir d'autres intermédiaires et ce sur des sites souvent différents (souvent dans des pays différents),
 - les données demandées sont confidentielles.

2.1.3 Consommation d'eau (prélèvements) (NF P 01-010 § 5.1.3)

Note : voir le tableau ci-après pour la DVT de 10 ans.

Flux	Unités	Prod.	Transport	Mise en œuvre	Vie en Œuvre	Fin de vie	Total Cycle de Vie DVT	
							pour un an	pour DVT
Consommation d'eau								
Eau: Lac	litre							
Eau: Mer	litre	7.5E-03		6.9E-04	5.2E-06		8.2E-03	8.2E-02
Eau: Nappe Phréatique	litre	8.2E-01		7.8E-06			8.2E-01	8.2E+00
Eau: Origine non Spécifiée	litre	9.2E-01	1.8E-03	6.0E-02	1.3E-02	1.2E-03	9.9E-01	9.9E+00
Eau: Rivière	litre	3.5E-02		1.2E-03	7.9E-08	9.1E-07	3.6E-02	3.6E-01
Eau: Réseau (potable)	litre	2.5E-01		4.2E-03	2.6E-05	3.3E-07	2.5E-01	2.5E+00
Eau Consommée (total)	litre	2.0E+00	1.8E-03	6.6E-02	1.3E-02	1.2E-03	2.1E+00	2.1E+01

Commentaires relatifs à la consommation d'eau :

- La consommation d'eau durant la DVT provient à 93% de la phase de production. L'eau est utilisée comme agent de refroidissement dans des circuits fermés à l'abri des pollutions avant d'être rejetée. Une partie de l'eau est utilisée pour le nettoyage du revêtement mural durant la vie en œuvre.

2.1.4 Consommation d'énergie et de matière récupérées (NF P 01-010 § 5.1.4)

Note : voir le tableau ci-après pour la DVT de 10 ans.

Flux	Unités	Prod.	Transport	Mise en œuvre	Vie en Œuvre	Fin de vie	Total Cycle de Vie DVT	
							pour un an	pour DVT
Consommation d'énergie et de matières récupérées								
Energie Récup. (stock)	MJ							
Matière Récup. (stock): Total	kg	5.4E-03	3.6E-07	2.1E-06	2.7E-08	-3.7E-06	5.4E-03	5.4E-02
Matière Récup. (stock): Acier	kg	3.9E-05	3.6E-07	2.1E-06	2.7E-08	-3.7E-06	3.8E-05	3.8E-04
Matière Récup. (stock): Aluminium	kg							
Matière Récup. (stock): Métal (non spécifié)	kg							
Matière Récup. (stock): Papier-Carton	kg	5.4E-03					5.4E-03	5.4E-02
Matière Récup. (stock): Plastique	kg							
Matière Récup. (stock): Calcin	kg							
Matière Récup. (stock): Biomasse	kg							
Matière Récup. (stock): Minérale	kg							
Matière Récup. (stock): Non spécifiée	kg							
Energie Récup. (flux inter.)	MJ							
Matière Récup. (flux inter.): Total	kg							
Matière Récup. (flux inter.): Acier	kg							
Matière Récup. (flux inter.): Aluminium	kg							
Matière Récup. (flux inter.): Métal (non spécifié)	kg							
Matière Récup. (flux inter.): Papier-Carton	kg							
Matière Récup. (flux inter.): Plastique	kg							
Matière Récup. (flux inter.): Biomasse	kg							
Matière Récup. (flux inter.): Calcin	kg							
Matière Récup. (flux inter.): Minérale	kg							
Matière Récup. (flux inter.): Non spécifiée	kg							

2.2 Emissions dans l'air, l'eau et le sol (NF P 01-010 § 5.2)

2.2.1 Emissions dans l'air (NF P 01-010 § 5.2.1)

Note : voir le tableau ci-après pour la DVT de 10 ans.

Flux	Unités	Prod.	Transport	Mise en œuvre	Vie en Œuvre	Fin de vie	Total Cycle de Vie DVT	
							pour un an	pour DVT
Emissions dans l'air								
<i>Cycle de vie : pour une annuité</i>								
(a) Hydrocarbures (non spécifiés)	g	7.5E-02	2.9E-07	7.7E-03	3.7E-04	1.4E-05	8.3E-02	8.3E-01
(a) Hydrocarbures (non spécifiés, non méthaniques)	g	1.9E-01	4.7E-03	1.0E-02	9.9E-04	-5.1E-04	2.1E-01	2.1E+00
(a) HAP (non spécifiés)	g	3.1E-05		1.6E-06	8.0E-09	-2.0E-08	3.2E-05	3.2E-04
(a) Méthane (CH4)	g	7.0E-01	1.9E-03	3.0E-02	2.6E-04	-2.7E-03	7.3E-01	7.3E+00
(a) COV (Composés Organiques Volatiles)	g	2.5E+00	2.5E-04	1.4E-03	1.9E-05	-6.1E-05	2.5E+00	2.5E+01
(a) Dioxyde de Carbone (CO2)	g	2.3E+02	1.4E+00	8.9E+00	2.0E-01	1.0E-01	2.4E+02	2.4E+03
(a) Monoxyde de Carbone (CO)	g	3.5E-01	3.7E-03	1.1E-02	1.3E-04	-1.5E-03	3.6E-01	3.6E+00
(a) Oxydes d'Azote (NOx en tant que NO2)	g	8.4E-01	1.7E-02	2.0E-02	1.0E-03	3.0E-03	8.8E-01	8.8E+00
(a) Protoxyde d'Azote (N2O)	g	5.0E-03	1.8E-04	8.8E-04	6.3E-07	8.4E-05	6.2E-03	6.2E-02
(a) Ammoniaque (NH3)	g	4.6E-03		1.1E-02	5.6E-07	9.4E-05	1.6E-02	1.6E-01
(a) Poussières (non spécifiées)	g	4.3E-01	9.7E-04	9.6E-03	2.8E-04	6.3E-03	4.4E-01	4.4E+00
(a) Oxydes de Soufre (SOx en tant que SO2)	g	8.2E-01	6.2E-04	5.5E-02	1.1E-03	-3.4E-03	8.8E-01	8.8E+00
(a) Hydrogène Sulfureux (H2S)	g	8.6E-04	1.3E-07	4.1E-05	7.5E-07	-2.9E-06	9.0E-04	9.0E-03
(a) Acide Cyanhydrique (HCN)	g	2.1E-05		1.3E-06	9.3E-10		2.2E-05	2.2E-04
(a) Composés chlorés organiques (en Cl)	g	2.5E-02		1.6E-06	1.4E-13		2.5E-02	2.5E-01
(a) Acide Chlorhydrique (HCl)	g	1.3E-02	1.0E-06	1.0E-03	2.2E-05	2.7E-06	1.4E-02	1.4E-01
(a) Composés chlorés inorganiques (en Cl)	g	1.6E-03		2.6E-06	3.6E-07		1.6E-03	1.6E-02
(a) Composés chlorés non spécifiés (en Cl)	g							
(a) Composés fluorés organiques (en F)	g	1.0E-06		2.8E-10	6.6E-12	-1.1E-07	9.1E-07	9.1E-06
(a) Composés fluorés inorganiques (en F)	g	5.4E-04	8.0E-08	5.9E-05	1.4E-06	5.7E-06	6.1E-04	6.1E-03
(a) Composés halogénés (non spécifiés)	g	8.8E-05	9.0E-08	6.2E-06	8.8E-08	-4.1E-07	9.4E-05	9.4E-04
(a) Composés fluorés non spécifiés (en F)	g							
(a) Métaux (non spécifiés)	g	4.1E-03	2.0E-07	3.8E-04	6.4E-06	-2.6E-05	4.4E-03	4.4E-02
(a) Antimoine et ses composés (en Sb)	g	2.4E-04		1.3E-06	6.4E-10		2.4E-04	2.4E-03
(a) Arsenic et ses composés (en As)	g	2.5E-05		1.8E-06	7.2E-09	-5.8E-08	2.6E-05	2.6E-04
(a) Cadmium et ses composés (en Cd)	g	1.0E-05	3.6E-08	1.7E-06	2.5E-09	4.1E-07	1.2E-05	1.2E-04
(a) Chrome et ses composés (en Cr)	g	4.9E-06		1.9E-06	8.8E-09	-6.7E-08	6.7E-06	6.7E-05
(a) Cobalt et ses composés (en Co)	g	2.7E-06	1.6E-08	4.4E-07	3.1E-09	-7.1E-08	3.1E-06	3.1E-05
(a) Cuivre et ses composés (en Cu)	g	1.0E-05	2.4E-08	2.1E-06	8.1E-09	-1.2E-07	1.2E-05	1.2E-04
(a) Etain et ses composés (en Sn)	g	6.6E-07		1.3E-08	2.1E-10		6.7E-07	6.7E-06
(a) Manganèse et ses composés (en Mn)	g	8.9E-06		6.1E-07	1.1E-08	-3.9E-08	9.5E-06	9.5E-05
(a) Mercure et ses composés (en Hg)	g	2.6E-05		1.3E-06	1.9E-08	4.7E-07	2.8E-05	2.8E-04
(a) Nickel et ses composés (en Ni)	g	5.1E-05	3.2E-07	8.0E-06	4.9E-08	-1.3E-06	5.8E-05	5.8E-04
(a) Plomb et ses composés (en Pb)	g	3.0E-04	1.2E-07	3.6E-06	4.0E-08	-2.2E-07	3.0E-04	3.0E-03
(a) Sélénium et ses composés (en Se)	g	4.0E-06		5.3E-07	7.3E-09	-5.7E-08	4.5E-06	4.5E-05
(a) Tellure et ses composés (en Te)	g							
(a) Zinc et ses composés (en Zn)	g	1.2E-03	5.5E-05	3.1E-06	2.5E-08	-1.1E-08	1.2E-03	1.2E-02
(a) Vanadium et ses composés (en V)	g	1.8E-04	1.3E-06	3.1E-05	1.8E-07	-5.3E-06	2.1E-04	2.1E-03
(a) Silicium et ses composés (en Si)	g	2.4E-03	9.4E-08	3.0E-04	4.9E-06	-2.5E-05	2.7E-03	2.7E-02

Commentaires relatifs aux émissions dans l'air :

- **Emissions hors étape de mise en œuvre et vie en œuvre :**

Les émissions dans l'air du PVC et de ses additifs sont conformes aux engagements des industries du PVC, qui sont pour de nombreux aspects plus exigeants que les réglementations.

Toutes les informations relatives à l'industrie du PVC sont disponibles sur le site :

www.vinylplus.eu

- **Emissions lors des phases de mise en œuvre et vie en œuvre :**

Les fabricants préconisent des colles aqueuses acryliques et vinyliques. Les colles acryliques « sans solvants » en contiennent moins de 5%. Les colles aqueuses vinyliques sont à base d'éthyle vinyle acétate et d'amidon. Une ventilation est préconisée pendant la pose du revêtement et lors de la phase de séchage.

- La mesure de la quantité totale de composés organiques volatils (COVT) émis par le revêtement mural PVC mousse à 28 jours selon les normes d'essais de la série ISO 16000 est inférieure à 1000 µg/m³.
- Etiquetage des produits de construction et de décoration sur leurs émissions en substances volatiles polluantes selon le décret 2011-321 du 23 mars 2011 et l'arrêté du 19 avril 2011.
 - en terme de quantité de Composés Organiques Volatils Totaux émis (COVT), le revêtement mural PVC mousse se trouve dans la classe A+
 - en terme de qualité des émissions, le revêtement mural PVC mousse se trouve dans la classe A+Au total, le niveau d'émission dans l'air intérieur du revêtement mural PVC mousse se trouve dans la classe A+.
- Les valeurs négatives proviennent uniquement de l'étape de fin de vie. L'hypothèse de répartition pour les déchets fin de vie est 40% en incinération avec récupération d'énergie et 60% en mise en décharge (source ADEME 2005). L'existence de valeurs négatives à cette étape s'explique en raison des hypothèses liées à la fin de vie et surtout à la récupération d'énergie que le logiciel intègre via le module d'inventaire d'Eco Invent relatif à l'incinération avec récupération d'énergie. Les valeurs négatives représentent, dans tous les cas, moins de 1% de l'impact avec une majorité inférieures à 0,1% de l'impact, ce qui reste marginal. La méthode des stocks a été utilisée.

2.2.2 Emissions dans l'eau (NF P 01-010 § 5.2.2)

Note : voir le tableau ci-après pour la DVT de 10 ans.

Flux	Unités	Prod.	Transport	Mise en œuvre	Vie en Œuvre	Fin de vie	Total Cycle de Vie DVT	
							pour un an	pour DVT
Emissions dans l'eau								
<i>Cycle de vie : pour une annuité</i>								
(e) DCO (Demande Chimique en Oxygène)	g	1.3E-01	6.4E-05	1.5E-02	1.1E-04	7.2E-04	1.4E-01	1.4E+00
(e) DBO5 (Demande Biochimique en Oxygène)	g	3.8E-01	1.9E-06	3.4E-03	4.7E-05	1.7E-04	3.9E-01	3.9E+00
(e) Matière en Suspension (non spécifiée)	g	5.3E-01	1.1E-05	6.0E-03	4.4E-05	1.5E-04	5.4E-01	5.4E+00
(e) Cyanure (CN-)	g	4.4E-05	9.2E-08	3.0E-06	2.5E-08	-1.9E-07	4.7E-05	4.7E-04
(e) AOX (Halogènes des composés organiques adsorbables)		3.6E-04	9.1E-08	1.4E-06	3.2E-10		3.6E-04	3.6E-03
(e) Hydrocarbures (non spécifiés)	g	2.0E+00	6.6E-04	1.8E-03	1.4E-05	-3.0E-05	2.0E+00	2.0E+01
(e) Composés azotés (non spécifiés, en N)	g	7.7E-03	6.0E-05	3.4E-04	9.8E-07	-3.0E-05	8.0E-03	8.0E-02
(e) Composés phosphorés (non spécifiés, en P)	g	1.3E-04	1.8E-07	1.4E-02	4.7E-08	8.0E-07	1.4E-02	1.4E-01
(e) Composés fluorés organiques (en F)	g							
(e) Composés fluorés inorganiques (en F)	g	1.4E-04	4.5E-07	3.8E-02	7.2E-07	-4.6E-07	3.8E-02	3.8E-01
(e) Composés fluorés (non spécifiés, en F)	g							
(e) Composés chlorés organiques (en Cl)	g	7.4E-04		3.3E-06	1.2E-08		7.5E-04	7.5E-03
(e) Composés chlorés inorganiques (en Cl)	g	2.0E+00	2.2E-02	4.8E-02	4.1E-04	-3.0E-03	2.1E+00	2.1E+01
(e) Composés chlorés (non spécifiés, en Cl)	g	1.1E-03	3.8E-07	3.9E-05	9.2E-07	-2.2E-06	1.2E-03	1.2E-02
(e) HAP (non spécifiés)	g	1.2E-05	5.6E-07	9.3E-07	2.4E-09	-7.5E-08	1.3E-05	1.3E-04
(e) Métaux (non spécifiés)	g	8.0E-02	4.0E-04	8.8E-04	8.4E-06	3.3E-05	8.1E-02	8.1E-01
(e) Aluminium et ses composés (en Al)	g	2.5E-02	2.5E-07	2.7E-05	5.2E-07	6.9E-06	2.5E-02	2.5E-01
(e) Arsenic et ses composés (en As)	g	2.3E-05	1.8E-08	1.3E-06	7.8E-10	2.4E-08	2.4E-05	2.4E-04
(e) Cadmium et ses composés (en Cd)	g	1.2E-06	3.0E-08	1.3E-06	1.4E-10		2.6E-06	2.6E-05
(e) Chrome et ses composés (en Cr)	g	2.9E-05	1.1E-07	1.0E-06	2.6E-07	7.8E-08	3.1E-05	3.1E-04
(e) Cuivre et ses composés(en Cu)	g	8.6E-05	6.1E-08	1.6E-06	1.1E-08	3.2E-08	8.8E-05	8.8E-04
(e) Etain et ses composés (en Sn)	g	1.6E-08		2.8E-10	5.2E-12		1.6E-08	1.6E-07
(e) Fer et ses composés (en Fe)	g	1.1E-01	5.4E-06	4.0E-05	1.2E-06	2.6E-06	1.1E-01	1.1E+00
(e) Mercure et ses composés (en Hg)	g	2.1E-05		1.3E-06	1.0E-08		2.2E-05	2.2E-04
(e) Nickel et ses composés (en Ni)	g	4.7E-05	1.0E-07	1.6E-06	7.0E-08	1.7E-08	4.9E-05	4.9E-04
(e) Plomb et ses composés (en Pb)	g	1.0E-04	2.3E-08	2.2E-06	1.7E-08	9.4E-08	1.0E-04	1.0E-03
(e) Zinc et ses composés (en Zn)	g	1.2E-03	1.8E-07	2.0E-06	9.0E-08	-4.2E-08	1.2E-03	1.2E-02
(e) Eau rejetée	litre	7.0E-01	7.4E-05	3.1E-02	1.1E-02	9.2E-04	7.4E-01	7.4E+00

Commentaires sur les émissions dans l'eau :

- Les valeurs de pollution de l'eau résultant du procédé de fabrication sont celles des données moyennes des stations d'épuration.
- Les produits d'entretien préconisés pour le nettoyage des revêtements muraux PVC sont biodégradables selon le règlement 648/2004/EC. Ils sont donc en grande partie éliminés à la station d'épuration.
- La responsabilité des fabricants de revêtements muraux PVC mousse ne pouvant être engagée quant à la composition des eaux sales de lavage, il n'est pas tenu compte du traitement de ces eaux.

2.2.3 Emissions dans le sol (NF P 01-010 § 5.2.3)

Note : voir le tableau ci-après pour la DVT de 10 ans.

Flux	Unités	Prod.	Transport	Mise en œuvre	Vie en Œuvre	Fin de vie	Total Cycle de Vie DVT	
							pour un an	pour DVT
Emissions dans le sol								
Cycle de vie : pour une annuité								
(s) Arsenic et ses composés (en As)	g	2.0E-07		6.9E-09	1.6E-10		2.1E-07	2.1E-06
(s) Biocides	g							
(s) Cadmium et ses composés (en Cd)	g			3.1E-12	7.4E-14			
(s) Chrome et ses composés (en Cr)	g	2.5E-06		8.7E-08	2.1E-09		2.6E-06	2.6E-05
(s) Cuivre et ses composés(en Cu)	g			1.6E-11	3.8E-13			
(s) Etain et ses composés (en Sn)	g							
(s) Fer et ses composés (en Fe)	g	1.0E-03	3.4E-07	3.5E-05	8.2E-07	-2.0E-06	1.0E-03	1.0E-02
(s) Plomb et ses composés (en Pb)	g			7.3E-11	1.7E-12			3.9E-08
(s) Mercure et ses composés (en Hg)	g			5.8E-13	1.4E-14			
(s) Nickel et ses composés (en Ni)	g			2.4E-11	5.6E-13			1.3E-08
(s) Zinc et ses composés (en Zn)	g	7.6E-06		2.6E-07	6.2E-09	-1.5E-08	7.9E-06	7.9E-05
(s) Métaux lourds (non spécifiés)	g	2.0E-05		6.9E-07	1.6E-08	-3.9E-08	2.1E-05	2.1E-04

2.3 Production de déchets (NF P 01-010 § 5.3)

2.3.1 Déchets valorisés (NF P 01-010 § 5.3)

Note : voir le tableau ci-après pour la DVT de 10 ans.

Flux	Unités	Prod.	Transport	Mise en œuvre	Vie en Œuvre	Fin de vie	Total Cycle de Vie DVT	
							pour un an	pour DVT
Déchets valorisés								
Energie Récup. (stock)	MJ	4.9E-04		2.2E-02		9.0E-03	3.1E-02	3.1E-01
Matière Récup. (stock): Total	kg	8.9E-03		6.3E-03	9.2E-07	6.5E-05	1.5E-02	1.5E-01
Matière Récup. (stock): Acier	kg	1.8E-06		3.0E-08		6.1E-06	8.0E-06	8.0E-05
Matière Récup. (stock): Aluminium	kg					3.2E-08	3.2E-08	3.2E-07
Matière Récup. (stock): Métal (non spécifié)	kg							
Matière Récup. (stock): Papier-Carton	kg	6.2E-04					6.2E-04	6.2E-03
Matière Récup. (stock): Plastique	kg	7.8E-04					7.8E-04	7.8E-03
Matière Récup. (stock): Calcin	kg							
Matière Récup. (stock): Biomasse	kg							
Matière Récup. (stock): Minérale	kg							
Matière Récup. (stock): Non spécifiée	kg	7.5E-03		6.3E-03	9.2E-07	5.9E-05	1.4E-02	1.4E-01
Energie Récup. (flux Inter.)	MJ							
Matière Récup. (flux Inter.): Acier	kg							
Matière Récup. (flux Inter.): Aluminium	kg							
Matière Récup. (flux Inter.): Métal (non spécifié)	kg							
Matière Récup. (flux Inter.): Papier-Carton	kg							
Matière Récup. (flux Inter.): Plastique	kg							
Matière Récup. (flux Inter.): Biomasse	kg							
Matière Récup. (flux Inter.): Calcin	kg							
Matière Récup. (flux Inter.): Minérale	kg							
Matière Récup. (flux Inter.): Non spécifiée	kg							
Matière Récup. (flux Inter.): Total	kg							

Commentaires sur les déchets valorisés :

La majeure partie (78%) de la masse de matière récupérée a pour origine les fabrications des pigments et des plastifiants.

2.3.2 Déchets éliminés (NF P 01-010 § 5.3)

Note : voir le tableau ci-après pour la DVT de 10 ans.

Flux	Unités	Prod.	Transport	Mise en œuvre	Vic en Œuvre	Fin de vie	Total Cycle de Vie DVT	
							pour un an	pour DVT
Déchets éliminés								
Déchets (total)	kg	2.2E-02	2.1E-06	1.5E-02	3.4E-05	6.9E-02	1.1E-01	1.1E+00
Déchets industriels dangereux	kg	4.1E-03	5.1E-07	1.8E-03	2.3E-05	1.5E-04	6.1E-03	6.1E-02
Déchets industriels non dangereux	kg	9.6E-03	3.4E-07	1.0E-02	4.4E-06	6.8E-02	8.8E-02	8.8E-01
Déchets inertes	kg	8.4E-03	9.1E-07	3.3E-03	6.4E-06	1.1E-03	1.3E-02	1.3E-01
Déchets radioactifs	kg	2.4E-05	3.0E-07	7.7E-07		-4.5E-08	2.5E-05	2.5E-04

Commentaires relatifs à la production et aux modalités de gestion des déchets

- Les déchets correspondant aux phases de production sont gérés conformément aux lois en vigueur, en particulier en France conformément à la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement. Principalement, les déchets de fabrication sont recyclés en interne ou au travers de procédés industriels.
- Les déchets radioactifs ici répertoriés ont pour origine le retraitement des déchets des centrales nucléaires de production d'électricité.
- Les produits PVC sont recyclables par nature. 50% des déchets de fabrication du revêtement mural PVC mousse sont recyclés en tant que matière.
- Les déchets spéciaux sont éliminés selon des filières contrôlées.
- Le revêtement mural PVC mousse en fin de vie ayant été collé, entraîne lors de son enlèvement une quantité de matériaux (colle, plâtre, ciment, ...) sur lequel il avait été posé. Ceci explique que le poids du revêtement que l'on met en décharge est plus important que le poids du revêtement neuf initialement posé.

3 Impacts environnementaux représentatifs des produits de construction selon NF P 01-010 § 6

Tous ces impacts sont renseignés ou calculés conformément aux indications du § 6.1 de la norme NF P01-010, à partir des données du § 2 et pour l'unité fonctionnelle de référence par annuité définie au § 1.1 et 1.2 de la présente déclaration, ainsi que pour l'unité fonctionnelle rapportée à toute la DVT (Durée de Vie Typique).

N°	Impact environnemental	Unité	VALEUR DE L'INDICATEUR PAR ANNUITE - sur la base d'une durée de vie typique de		
			5 ans	10 ans	15ans
1	Consommation de ressources énergétiques	MJ/UF			
	- Energie primaire totale		13.8	6.9	4.6
	- Energie renouvelable		0.5	0.3	0.2
	- Energie non renouvelable		13.3	6.6	4.4
2	Epuisement de ressources (ADP)	kg équiv. antimoine (Sb) / UF	0.010	0.0050	0.0033
3	Consommation d'eau totale	Litre/UF	4.2	2.1	1.4
4	Déchets solides	kg/UF			
	- Déchets valorisés (total)		0.030	0.015	0.010
	- Déchets éliminés :				
	- Déchets dangereux		0.012	0.006	0.004
	- Déchets non dangereux		0.176	0.088	0.059
	- Déchets inertes	0.026	0.013	0.008	
	- Déchets radioactifs	0.00005	0.00002	0.00002	
5	Changement climatique	kg équiv. CO2/UF	0.506	0.253	0.169
6	Acidification atmosphérique	kg équiv. SO2/UF	0.0031	0.0015	0.0010
7	Pollution de l'air	m3/UF	97	48	32
8	Pollution de l'eau	m3/UF	0.739	0.370	0.246
9	Destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC équiv. R11/UF	1.7 E-15	8.7 E-16	5.8 E-16
10	Formation d'ozone photochimique	kg équiv. éthylène/UF	0.00023	0.00012	0.00008

4 Contribution du produit à l'évaluation des risques sanitaires et de la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments selon NF P 01-010 § 7

Contribution du produit		Expression (Valeur de mesures, calculs...)	
A l'évaluation des risques sanitaires	Qualité sanitaire des espaces intérieurs	Emissions dans l'air : mesure à 28 jours (série NF EN ISO 16 000) < 1000 µg/m ³ - Classe A+	
		<i>Emissions selon « liste OQAI » :</i>	
		Benzène	non introduit
		Plomb	non concerné
		DEHP	non introduit
		Trichloréthylène	non introduit
		Paraffines chlorées à chaîne courte	non introduit
		Acétaldéhyde	non introduit, classe A+
		Formaldéhyde	non introduit, classe A+
		Tétrachloroéthylène	non introduit, classe A+
		Toluène	non introduit, classe A+
		Xylène	non introduit, classe A+
		1,2,4-Triméthylbenzène	non introduit, classe A+
		1,4-dichlorobenzène	non introduit, classe A+
	Ethylbenzène	non introduit, classe A+	
Styrène	non introduit, classe A+		
2-Butoxyéthanol	non introduit, classe A+		
	<i>Emissions radioactives :</i>	non concerné	
	<i>Autres informations :</i> Etiquetage des produits de construction et de décoration sur leurs émissions en substances volatiles polluantes selon le décret 2011-321 du 23 mars 2011 et l'arrêté du 19 avril 2011 : - En terme de quantité de composés organiques volatils totaux émis (TVOC), le revêtement mural PVC mousse se trouve dans la classe A+ - En terme de qualité des émissions, le revêtement mural PVC mousse se trouve dans la classe A+ Au total, son niveau d'émission dans l'air intérieur se situe dans la classe A+.		
	Qualité sanitaire de l'eau	Le revêtement mural PVC mousse n'est pas destiné à être en contact avec de l'eau potable, des eaux pluviales ou les nappes phréatiques hormis les opérations de lavage. Aucune revendication n'est faite sur la qualité sanitaire de l'eau.	
A la qualité de la vie	Confort hygrothermique	Le revêtement mural PVC mousse ne revendique aucune performance concernant le confort hygrothermique.	
	Confort acoustique	Le revêtement mural PVC mousse contribue au confort acoustique en atténuant la réverbération des sons dans la pièce grâce à un coefficient d'absorption acoustique α_w mesuré selon les normes NF EN ISO 354 et NF EN ISO 11 654 : $\alpha_w \geq 0.10$.	
	Confort visuel	Produit participant à la décoration, il offre une diversité de couleurs, motifs et textures permettant un confort visuel dans les pièces, adaptable suivant les lieux d'utilisation. Le revêtement mural PVC mousse est résistant dans le temps à la lumière. Son degré de solidité est ≥ 6 suivant la norme NF EN ISO 105-B02.	
	Confort olfactif	Pas d'odeur perceptible. Aucune mesure d'émission d'odeur n'a été effectuée.	

4.1 Informations utiles à l'évaluation des risques sanitaires (NF P 01-010 § 7.2)

4.1.1 Contribution à la qualité sanitaire des espaces intérieurs (NF P 01-010 § 7.2.1)

Voir tableau.

4.1.2 Contribution à la qualité sanitaire de l'eau (NF P 01-010 § 7.2.2)

Non concerné.

4.2 Contribution du produit au confort (NF P 01-010 § 7.3)

4.2.1 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment (NF P 01-010 § 7.3.1)

Non concerné.

4.2.2 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment (NF P 01-010 § 7.3.2)

Voir tableau.

4.2.3 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment (NF P 01-010 § 7.3.3)

Voir tableau.

4.2.4 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment (NF P 01-010 § 7.3.4)

Non concerné.

5 Autres contributions du produit notamment par rapport à des préoccupations d'écogestion du bâtiment, d'économie et de politique environnementale globale

5.1 Ecogestion du bâtiment

5.1.1 Gestion de l'énergie

Non concerné vu la définition de la cible.

5.1.2 Gestion de l'eau

Non concerné vu la définition de la cible.

5.1.3 Entretien et maintenance

Non concerné ; cette rubrique concerne l'entretien et la maintenance des installations de chauffage et ventilation.

5.2 Préoccupation économique

5.3 Politique environnementale globale

5.3.1 Ressources naturelles

Le PVC (44% du poids total du produit) est le plastique qui consomme le moins de pétrole puisqu'il est composé à 57% de sel. Le PVC est le plastique qui consomme le moins de ressources énergétiques par kg (référence : Ecoprofiles Report 6 de l'APME).

5.3.2 Emissions dans l'air et dans l'eau

Parmi les plastiques, c'est le PVC qui émet le moins de gaz à effet de serre.

5.3.3 Déchets

Il n'existe pas à ce jour de filières particulières de collecte et recyclage des revêtements muraux PVC mousse en France.

6 Annexe : Caractérisation des données pour le calcul de l'Inventaire de Cycle de Vie (ICV)

Cette annexe reprend des informations contenues dans le rapport d'accompagnement de la déclaration (cf. introduction).

6.1 Définition du système d'ACV (Analyse de Cycle de Vie)

Description des flux pris en compte dans le cycle de vie du produit.

6.1.1 Etapes et flux inclus

Production

Production des matières premières PVC, charges, additifs, emballages à partir des ressources tirées du sol (pétrole, gaz, sel, calcaire, bois).

Formulation des plastisols et production des revêtements par enduction.

Emballage en rouleaux.

Transport

Transport routier des sites de production aux utilisateurs suivant les hypothèses par défaut de la norme NF P01-010.

Mise en œuvre

Pose à l'aide d'une colle vinylique purement aqueuse. Une ventilation est cependant préconisée durant la pose.

Vie en œuvre

Entretien tous les 5 ans par lavage humide (eau, détergeant).

Fin de vie

Dépose du revêtement usagé et évacuation à la décharge (100%).

6.1.2 Flux omis

La norme NF P01-010 permet d'omettre des frontières du système les flux suivants :

- l'éclairage, le chauffage et le nettoyage des ateliers,
- le département administratif,
- le transport des employés,
- la fabrication de l'outil de production et des systèmes de transport (machines, camions, etc...).

6.1.3 Règle de délimitation des frontières

La norme NF P01-010 a fixé le seuil de coupure à 98% selon le paragraphe 4.5.1 de la norme. Ce seuil est respecté pour la modélisation du revêtement mural PVC mousse.

6.2 Sources de données

6.2.1 Caractérisation des données principales

Fabrication

- Année : 2005 pour les données de procédés, 2007 pour la formulation en raison d'améliorations apportées
- Représentativité géographique : les données de formulation, production, transport, pose, maintenance, fin de vie ont été fournies par les fabricants présents sur le marché français de revêtement muraux PVC mousse qui représentent plus de 75% du marché français pour ce type de produits : MURASPEC BUFLON SOLUTIONS DECORATIVES et TARKETT.
- Représentativité technologique : les données de production des fabricants de revêtements muraux PVC mousse se réfèrent à la technique de production de l'enduction à partir de plastisols soit sur un support soit sur un papier transfert. La description du procédé est faite dans le rapport d'accompagnement.

Transport

Maritime et Routier :

→ Modélisation du transport routier :

- Année : 2005.
- Représentativité géographique : France.
- Représentativité technologique : modélisation du transport suivant le type de transport le plus utilisé pour l'acheminement des matières premières et du produit fini.

Consommation de gasoil pour un camion plein	38 l pour 100 kms	INRETS
Consommation de gasoil pour un camion vide	2/3 x 38 l pour 100 kms	INRETS
Charge utile du camion	24 tonnes	INRETS
Retour à vide des camions	30%	INRETS
Consommation linéaire en fonction de la charge, pour les charges intermédiaires		
Densité du carburant gasoil = 0.84		

Mise en œuvre

- Année : 2005.
- Zone géographique : France.
- Source : fabricants de revêtements muraux PVC mousse et entreprises de pose.

Fin de vie

- Année : 2005.
- Zone géographique : France.
- Source : fabricants de revêtements muraux PVC mousse et étude ADEME pour la destination des déchets.

6.2.2 Données énergétiques

Les données utilisées sont celles qui figurent dans le fascicule de document AFNOR FD P 01-015.

Modèle électrique

Suivant FD P01-015

6.2.3 Données non-ICV

Les données des chapitres 4 (sanitaire et qualité de vie) et 5 (autres contributions) sont fournies par les industriels présents en France sur le marché des revêtements muraux PVC mousse.

6.3 Traçabilité

L'origine des données est détaillée dans le rapport d'accompagnement.